



Malartic le 9 mai 2016

Monsieur David Heurtel
Ministre du MDDELCC
975, boulevard René-Lévesque est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Demande d'audiences publiques sur le projet d'expansion de la Canadian Malartic et déplacement de la transcanadienne 117

Monsieur,

Tel que prévu par le MDDELCC, vous trouverez ci-joint une demande officielle d'audiences publiques sur l'environnement.

Qui sommes-nous :

Le Comité des citoyens de la zone sud de la voie ferrée de Malartic est un groupe formé depuis plus de 2 ans. Le groupe s'est formé suite aux nombreux impacts que les citoyens de la zone subissaient et subissent encore et toujours en raison des travaux d'exploitation de la Canadian Malartic. Le groupe a pris une ampleur considérable devant l'annonce du projet d'expansion de la Mine Canadian Malartic. Aujourd'hui, notre Comité représente toute la zone sud de la voie ferrée, soit près du 1/3 des citoyens de Malartic (plus de 700 propriétés et logements).

Pourquoi la demande :

- Parce que nous vivons à quelques centaines de mètres de la fosse de la Canadian Malartic;
- Parce que nous vivons au quotidien depuis plus de 5 ans : poussière, sautage, vibration et bruit;
- Parce que notre présent est invivable;
- Parce que notre futur, avec l'expansion et le déplacement de la 117, nous laisse présager du pire encore;
- Parce que nous sommes les premiers concernés et que nous avons beaucoup à dire, à demander et à questionner.

Calendrier des audiences publiques :

Le 4 mai dernier, lors de la séance d'information publique du BAPE, nous avons appris avec surprise que déjà, suite à la demande d'audiences publiques de la minière Canadian Malartic, vous aviez annoncé que le mandat de la commission d'enquêtes et d'audiences publiques débiterait possiblement le 6 juin prochain.



Monsieur le ministre, ce calendrier est totalement inacceptable pour les citoyens. Vous n'êtes pas sans connaître l'ampleur et la masse des documents de l'étude d'impact. Nous sommes pour la majorité d'entre nous des pères et mères de famille et dont souvent les 2 parents sont sur le marché du travail. Juin est aussi l'arrivée de la fin des classes avec tout ce que cela implique.

Comment humainement croyez-vous que nous pouvons décentement et intelligemment participer à ces audiences si vous nous bousculez ainsi dans le temps. Ce projet a des conséquences majeures pour nous et pour nos enfants pour des décennies. Il faut prendre le temps de bien faire les choses et de véritablement mettre les citoyens au cœur de vos préoccupations et donc de ce calendrier. Vous devez vous assurer de la plus grande participation citoyenne. Nous voulons avoir le temps de nous préparer.

C'est pourquoi nous vous demandons de repousser tant la 1^{ère} partie que la 2^{ème} partie des audiences publiques à la mi-septembre, soit après les vacances estivales et la rentrée scolaires. Maintenir les audiences en juin porterait un préjudice certain aux citoyens et en aucune manière à la minière qui, elle, continue son exploitation.

Merci de l'attention que vous porterez à la présente,

Salutations distinguées,

Diane Gagnon, Élise Gingras, Guy Morissette, Louis Trottier, Lise Trottier, Priscille Trudel, Dave Lemire, Hélène Mazur, Éric Caron, Membres et représentants du Comité citoyens de la zone sud de la voie ferrée de Malartic